



ensemble
POUR NOTRE COMMUNE



PROGRAMME ÉLECTORAL 2024

RESPECTONS LE PASSÉ - ASSURONS LE PRÉSENT - FAÇONNONS L'AVENIR

WWW.ENSEMBLE-2024.BE

INTRODUCTION

Notre commune est un bassin de vie. Située entre Marche-en-Famenne et Bastogne, il est indispensable de soutenir la polarité de notre commune au centre de ces deux entités.

Au début des années 2000, cette fonction de centre était en perte de vitesse : un complexe sportif vétuste, des aménagements urbains inexistantes, des infrastructures vieillissantes, un parc d'activité économique peu équipé et des cellules commerciales vides. L'hebdomadaire *Le Vif* titrait en 2005 : « Coup de vieux pour la perle des Ardennes... C'est un peu comme si le temps s'était arrêté ». En 2003, sur base de travaux de plusieurs groupes universitaires concernant le « bien vivre », un classement des 281 communes francophones belges était établi. La Roche-en-Ardenne était alors à la 179e place du classement « bien vivre » et à la 244e place quand il s'agissait de la situation socio-économique.

Pour l'ensemble de la commune, soutenir la fonction de centre est important. Cela nous assure la pérennité de services à proximité : une maison médicale, des écoles secondaires, un complexe sportif complet, des commerces variés, une offre de logement satisfaisante, etc.

Nous nous sommes attelés à cette mission de la revitalisation de notre commune. C'est un exercice complexe, il est long, il prend des années. Les indicateurs sont très encourageants.

Depuis les élections communales d'octobre 2018, La Roche-en-Ardenne fait partie des cinq communes de la Province de Luxembourg qui ont connu la plus forte augmentation du revenu moyen de ses habitants.

Ces dernières années, le nombre de constructions dans nos villages est un indicateur de qualité de la vie que nous souhaitons conserver.

Les nombreuses salles de village et les rénovations des écoles communales sont également des actions significatives que nous avons menées en faveur de la vie rurale.

Notre ambition : conforter les équilibres entre les habitants et les visiteurs, entre nos villages et notre ville, entre les vies sociales et économiques tout en respectant notre environnement exceptionnel.

NOTRE PROGRAMME FAIT ÉCHO À UN BILAN POSITIF

Vous constaterez que chaque thématique du programme est introduite par un texte. Ces quelques paragraphes synthétisent les actions, les projets menés à bien lors de cette dernière législature. Il nous paraissait plus clair et plus digeste de vous présenter à la fois nos résultats et notre volonté de cette manière.

Vous désirez obtenir de plus amples informations tant sur le bilan que sur le programme ? **Contactez-nous** via notre page facebook /ensemble.24, notre formulaire de contact www.ensemble-2024.be/contact/ ou individuellement par mail ou par téléphone (**Liste : pages 18 & 19**).

DE RÉELLES COMPÉTENCES AU SEIN D'UNE ÉQUIPE SOUDÉE

Notre liste, huit femmes et sept hommes, toutes générations confondues, fait preuve, depuis sa constitution au début de l'année 2024, d'une incroyable complicité et d'un professionnalisme exemplaire.

Parmi ces quinze candidats, nous pouvons compter sur l'expertise de notre échevine, de notre présidente de CPAS, de notre échevin et de notre Bourgmestre dans la continuité d'une gestion communale dont nous vous présentons fièrement les résultats.

Nous comptons également onze nouveaux candidats animés par une force positive et la volonté d'œuvrer pour une vision d'une commune où le vivre ensemble est au cœur de chacune de nos actions et de nos décisions collectives. Ces esprits amènent une fraîcheur indiscutable dans notre manière d'aborder notre mission dans l'intérêt commun.

Nous sommes fiers aujourd'hui de vous présenter le fruit d'une collaboration au service des citoyens.

CONTENU



ENSEIGNEMENT ET
ACCUEIL TEMPS LIBRE

P.4



ENFANCE / JEUNESSE

P.5



SPORT

P.6



PETITE ENFANCE

P.7



RUES CITOYENNES
(SÉCURITÉ)

P.8



AIDE SOCIALE

P.9



SANTÉ

P.10



AINÉS

P.11



HOME JAMOTTE

P.12



LOGEMENT & GÎTES

P.13



MOBILITÉ

P.14



AGRICULTURE

P.15



FORÊTS

P.16



ENVIRONNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE

P.17



PATRIMOINE

P.20



CULTURE

P.21



ÉCONOMIE

P.22



COMMERCE

P.23



TOURISME

P.24



LUTTE CONTRE LES
CATASTROPHES NATURELLES

P.25



BIEN-ÊTRE ANIMAL

P.26



VOIRIES

P.27



BÂTIMENTS ET
INFRASTRUCTURES

P.28



FINANCES

P.29



FISCALITÉ

P.30



GESTION DU PERSONNEL
COMMUNAL

P.31



COMMUNICATION

P.32



FRACTURE NUMÉRIQUE
ET PROXIMITÉ

P.33



DEVOIR DE MÉMOIRE

P.34

CANDIDATS DE LA LISTE _____ P.18 & P.19

CONCLUSION _____ P.35

LE VOTE _____ P.35



NEDERLANDSE VERSIE



ENSEIGNEMENT ET ACCUEIL TEMPS LIBRE

Toutes les implantations de l'enseignement communal ont été transformées ou rénovées pour accueillir les ± 240 enfants de nos écoles communales :

- L'école d'Ortho dispose de classes supplémentaires, d'espaces de délasserment et d'abords plus confortables pour déposer les enfants en toute sécurité.
- L'école de Bérismenil compte désormais un espace amélioré, notamment pour la pratique des cours d'éducation physique.
- L'école de Samrée bénéficie dorénavant d'une isolation performante et les enfants d'une cour de récréation sécurisée.
- L'école primaire de Beausaint a été complétée d'un réfectoire.
- C'est à Vecmont que le dernier chantier a été inauguré en début d'année, où les enfants évoluent maintenant dans des espaces mieux adaptés à leur scolarité.
- La prochaine réalisation sera l'extension de l'école de Bérismenil.

Nous veillons aux meilleures conditions de transmission du savoir, du savoir faire et du savoir être auprès de chaque enseignant. Cette attention passe par l'acquisition de mobilier scolaire et de logiciels plus efficaces.

Le plan de pilotage est bien en place dans le programme de formation. Toutefois, chaque école conserve le discernement pédagogique concernant son projet.

Le harcèlement dans nos écoles est pour nous une préoccupation majeure. Un programme de prévention du harcèlement est spécifiquement mis en place dans chaque école communale.

L'encadrement des enfants avant et après l'école est fondamental. S'il a longtemps été assuré et qualitativement par les comités de parents, il a été intégralement repris, avec succès, par les services communaux.

Pendant les vacances, les plaines sont adaptées aux nouveaux calendriers scolaires. Il est à noter que les heures d'accueil ont été avancées d'une heure et sont désormais fixées à 7 heures.

NOUS SOUHAITONS

- Élargir les heures au niveau de l'Accueil Temps Libre (ATL) et des stages organisés par la commune. Étendre l'offre des activités extrascolaires en mettant en place des collaborations avec les opérateurs de terrain et optimiser, sécuriser les lieux d'accueil.
- Mettre en place une brochure reprenant les activités présentes sur le territoire communal.
- Étendre l'offre des activités extrascolaires présentes sur le territoire communal en mettant en place des collaborations avec les opérateurs de terrains.
- Trouver une alternative pour les accueils qui se déroulent encore dans des classes et sécuriser leurs locaux.
- Valoriser le formidable travail réalisé par nos accueillantes en orientant le choix de leur formation vers des thématiques qui visent la qualité.
- Trouver une solution pérenne et financièrement tenable pour pallier le non-respect de la promesse ferme de la part de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) d'avoir « une puéricultrice par école maternelle en 2024 ».
- Toutes les écoles sur le territoire communal, tant au niveau fondamental que secondaire, tous réseaux confondus, innovent sans cesse et nous souhaitons les accompagner du mieux possible, selon les moyens à notre disposition, dans les différentes démarches administratives et logistiques afin d'acquiescer les subsides nécessaires et/ou le matériel adéquat à la réalisation de projets divers et variés.
- Nos deux écoles secondaires innovent sans cesse. Nous les soutiendrons dans leurs nombreuses initiatives, grâce entre autre à la collaboration avec la bibliothèque et la MCFA, en vue d'une ouverture maximale à la culture pour nos jeunes.
- Promouvoir le projet PECA (Plan d'Éducation Culturelle et Artistique) qui est un dispositif mis en place pour enrichir l'enseignement du français et des autres matières à travers une approche interdisciplinaire et culturelle.
- Mettre en place une brochure reprenant les activités présentes sur le territoire communal.
- Continuer l'excellente collaboration entre les services de la commune, nos enseignants et nos trois directions scolaires. Nos enfants sont l'avenir de nos villages et de notre ville.

La parole et les initiatives appartiennent aux jeunes. Ce sont les créateurs du monde de demain.

Dès lors, il est important qu'ils soient à l'origine de projets qui leur tiennent à cœur.

Nous avons entendu l'envie d'un groupe de créer un skate park. Deux ans plus tard, selon leurs demandes, la dalle de fond et les rampes étaient mises en place.

À travers diverses animations, la Maison de la Culture Famenne-Ardenne (MCFA) et le Miroir Vagabond par exemple, soutiennent les initiatives pour et par les jeunes, avec l'appui de la Commune.

NOUS SOUHAITONS

- Développer les échanges linguistiques avec la ville jumelle située en Flandre, De Panne.
- Poursuivre les voyages de mémoire pour les étudiants de cinquième année secondaire.
- Réinstaller le conseil communal des jeunes.
- Poursuivre la rénovation et l'extension des plaines de jeux.
- Proposer des actions positives et préventives de nature à tenter d'éviter certaines dérives telles que les assuétudes et d'autres addictions (en ce compris les réseaux sociaux).

La rénovation du Complexe sportif est la réalisation majeure de la législature qui s'achève.

Dorénavant, nous disposons d'une piscine aux dimensions conformes à la tenue de compétitions homologuées dans un immeuble très aéré et lumineux.

Le bâtiment rénové est ventilé de manière performante et la piscine utilise beaucoup moins de chlore.

Le site est largement ouvert et il est fréquenté pour de nombreuses activités sportives : fitness, aquagym, stages de vacances, séances High Intensity Interval Training, pratique du ju-jitsu, séances de psychomotricité, stage Smash&Splash et vestiaires mis à disposition du club de football ROC Rochois.

Le site est également inclusif. L'aménagement des abords et un ascenseur permettent l'accès à toutes les salles, notamment pour les personnes porteuses d'un handicap. Au cours de cette législature, de nombreuses attentions ont été réservées aux personnes à mobilité réduite. Ce fut par exemple le cas avec les séances de gymsana, qui confirment que la clé de la bonne santé ce n'est pas l'âge mais l'attitude. En parallèle à l'organisation du Tour de Wallonie, des balades à l'attention des personnes porteuses de handicap ont été organisées.

Le maintien en bon état des quatre terrains de football et de leurs abords est constant. Régulièrement, les uns et les autres ont bénéficié des aménagements sollicités par les responsables des clubs respectifs.

Le sport dans notre commune ne s'arrête pas aux infrastructures. À dimensions variables, nous sommes partenaires de nombreux événements sportifs (cyclisme, trails, rallyes et marche du souvenir) ou de championnats (VTT et pêche à la mouche par exemple).

L'important réseau de promenades est aussi un atout de notre commune. Ce réseau favorise une vie active, le principal outil pour améliorer l'autonomie et la qualité de la vie. Nous avons mis à disposition des trois syndicats d'initiative les moyens pour assurer la qualité des sentiers et des chemins balisés.

Le parcours vita, le skate park et les voies douces sont autant d'invitations à la marche, au jogging, à la glisse ou au retour au calme ainsi qu'à la détente.

Suite aux résultats de nos sportifs, la commune les a régulièrement mis à l'honneur (Trophée du Mérite Sportif).

NOUS ALLONS RÉALISER

- L'extension du hall sportif de l'Athénée peut être envisagée, ce qui implique que trois étapes majeures étaient nécessaires :
 - 1° obtenir un subside de la Région Wallonne (2.008.000 €).
 - 2° obtenir un droit réel sur cet immeuble qui ne nous appartient pas.
 - 3° réaliser un programme d'envergure (extension du hall et cafétéria).
- La création de terrains multisports (basket, minifoot et padel notamment).
- La dernière liaison Ravel entre Rendeux et La Roche-en-Ardenne.

NOUS SOUHAITONS

- Créer des espaces sportifs au sein de nos écoles communales qui soient ouverts aux jeunes sportifs.
- Organiser, chaque année, une journée découverte des activités sportives offertes sur notre commune. Un exemple à suivre : la Bougeotte organisée à Bastogne.
- Augmenter significativement le subside pour les jeunes de moins de 18 ans qui sont membres de nos clubs sportifs et habitants de notre commune.



Un milieu d'accueil a été créé dans l'enceinte de l'école communale d'Ortho.

Trois nouvelles accueillantes d'enfants de l'institution « des Petits Soleils » se sont installées sur le territoire communal.

Nous avons répondu à un appel à projets et nous avons été retenus pour la création de sept places d'accueil supplémentaires au sein de la crèche communale « La Bambinerie ».

Les plaines de jeux pour enfants ont été remises aux normes de sécurité.

NOUS SOUHAITONS

- Concrétiser le projet d'agrandissement de la Bambinerie à La Roche, qui est à l'instruction.
- Continuer à soutenir nos accueillantes à domicile, notamment avec les chèques commerces. A noter qu'une quatrième accueillante devrait s'installer à la fin de l'année 2024.
- Remettre en place la « pause parents ».
- Mettre en place une prime de naissance.



RUES CITOYENNES (SÉCURITÉ)

Dès 2012, les rencontres citoyennes ont mis en avant les problématiques liées à la sécurité des rues. La situation dans chaque village a alors été envisagée. Des mesures ont été prises, mais elles sont toujours améliorables. Il s'agit parfois de mesures légères, par exemple une haie que le riverain n'a pas taillée alors qu'elle cache une longueur de vue.

Quelles étaient les principales conclusions ?

- 1) La nécessité de maintenir un éclairage public de nuit satisfaisant pour l'ensemble des villages et des quartiers.
- 2) Les difficultés étant le plus souvent spécifiques à chaque village, des mesures appropriées ont été prises au cas par cas. Parfois, quand cela est vraiment nécessaire, des miroirs ont été posés. Les abords des écoles ont été sécurisés. Des rues ont été placées en circulation locale. Des radars préventifs ont été installés. Un premier radar répressif a été placé à Beausaint.

Dans le souci d'optimiser l'action des services de secours et des services de livraison, nous avons procédé à la nouvelle dénomination des rues de Halleux, Petit-Halleux, Vecmont, Ronchamps et Mierchamps.

NOUS ALLONS RÉALISER

- Deux radars tronçons à Samrée.
- Un radar répressif à Vecmont et un autre suivra à Ortho sur la route de Nisramont.
- Des nouvelles glissières de sécurité sur la route vers Hives et sur la route de Hotton suite aux demandes répétées auprès du SPW

NOUS SOUHAITONS

- Continuer à procéder à une nouvelle dénomination de toutes les rues où cela n'a pas encore été fait afin d'optimiser l'action des services de secours et de livraison.
- Installer un radar répressif et/ou un radar tronçon à Nisramont et partout où cela s'avère nécessaire.
- Lancer un plan de mobilité pour le centre-ville sans tabous ou préjugés.

Par ses multiples compétences, le CPAS agit dans de nombreux domaines. Qu'il s'agisse d'intervenir pour des frais domestiques devenus impayables pour certains ou d'intervenir dans l'aide d'urgence suite à des accidents de la vie, le CPAS assure des missions avec discernement.

Ses actions sont nombreuses pour orienter, soutenir et anticiper des situations administratives difficiles. En voici l'éventail.

- Aides sociales pour les consommations domestiques : fonds gaz-électricité, fonds de l'eau, fonds social mazout et secours chauffage.
- Aides sociales urgentes : en espèce, alimentaire et frais médico-pharmaceutiques.
- Aides sociales via le fonds de participation socio-culturel.
- Aides au logement : logement d'insertion et logement de transit.
- Aide sociale sous forme d'inscription en adresse de référence.
- Droit à l'intégration sociale.
- Gestions budgétaires et médiation de dettes.
- Réinsertion socio-professionnelle avec mise à disposition d'articles 60 au home Jamotte et au garage communal.
- Garanties locatives.
- Aide sociale aux personnes de nationalité étrangère.
- Fonds européens d'aide aux plus démunis avec distribution de vivres.
- Pour les plus jeunes, pack rentrée des classes et Saint-Nicolas.

De nombreux partenariats ont été créés : Intégra Plus, le GAS, l'Epi-Cintre, la Croix-Rouge, les Restos du Cœur, les passagers du pays, PELICANO et SOLAIX.

Incontestablement, l'événement le plus marquant de la législature fut l'accueil pendant plusieurs jours de plus de 200 personnes suite aux inondations du mois de juillet 2021.

L'accueil des Ukrainiens a représenté également un défi important pour le CPAS.

NOUS SOUHAITONS

- Continuer à développer les actions précisées ci-dessus.
- Assurer des formations pour le personnel social
- Promouvoir la formation continue pour permettre aux travailleurs de s'adapter aux changements du marché du travail (transition numérique et écologique).
- Accompagner chaque citoyen en luttant contre les discriminations liées à l'origine, au genre, au handicap et à l'orientation sexuelle, à la fois dans l'emploi, dans l'éducation et dans la vie quotidienne.

Le risque de pénurie de médecins était élevé en 2018. Afin d'inverser rapidement la tendance, la fondation d'une Maison médicale a été décidée.

Celle-ci a ouvert ses portes en juillet 2021 avec un premier médecin. Un second médecin est entré en fonction dès octobre 2021.

L'équipe est aujourd'hui composée de trois médecins généralistes, d'une kinésithérapeute, de deux psychologues, d'une pédicure médicale et d'un secrétariat. Une consultation de chirurgie générale y est également assurée.

En outre, nous pouvons nous réjouir de l'installation de deux autres médecins ; portant à six le nombre total de médecins généralistes.

À la caserne de la Zone de secours, nous pouvons dorénavant compter sur la présence de cinq sapeurs-pompiers ambulanciers professionnels. Ils soutiennent les indispensables pompiers et ambulanciers volontaires de proximité.

Nous pouvons également bénéficier des interventions des équipes de l'hélicoptère du Centre Médical Hélicopté (CMH). Nous soutenons activement ces équipes qui accomplissent un travail essentiel dans les situations d'urgence médicale.

NOUS ALLONS RÉALISER

- Cession de l'ancienne justice de paix au profit de la structure « Maison médicale ». Les espaces y sont beaucoup plus importants, tant sous toit que pour les parkings.

NOUS SOUHAITONS

- Continuer à offrir une prime aux 4 premiers médecins qui s'installent sur le territoire de notre commune.
- Aider et promouvoir toute initiative visant à favoriser une vie saine.
- En coordination avec les services compétents, accroître la lutte contre le trafic des drogues et les attitudes favorisant les addictions.
- Définir plus de zones d'atterrissage pour l'hélicoptère du CMH.
- Proposer des Activités Physiques Adaptées (APA) pour les personnes souffrant de maladies chroniques
- Optimiser la présence de nouveaux défibrillateurs en plus de ceux déjà présents



Les séances de Gymsana ont été initiées au début de la législature. Par des exercices de gymnastique douce, cette pratique confirme la formule : « la clé de la bonne santé ce n'est pas l'âge mais l'attitude ».

Forts de cette dynamique, de nombreuses activités ont été mises en place : les après-midis guinguettes, les déplacements vers l'opéra, le cinéma et des musées ou encore une croisière sur la Meuse.

Jour après jour, les repas à domicile et le Samaritel soutiennent le maintien à domicile de nos aînés.

NOUS SOUHAITONS

- Continuer à soutenir les services d'aide à domicile pour accompagner les aînés dans leurs activités quotidiennes (toilette, ménage, courses et repas) afin de maintenir leur autonomie le plus longtemps possible.
- Encourager les projets intergénérationnels, notamment les rencontres entre les écoles et les résidents du Home Jamotte.
- Continuer les diverses activités déjà organisées (goûters, excursions d'un jour et expositions).
- Créer une maison des aînés, un lieu de rencontre où diverses activités pourraient être organisées : rencontres littéraires et espace numérique par exemple.
- Maintenir l'accès aux activités du home Jamotte pour les personnes extérieures.



Le Home dispose de 80 places (55 lits Maison de Repos et de Soins (MRS) et 25 lits Maison de Repos (MR) dont 4 lits pour de courts séjours).

Deux services plus spécifiques sont présents : Le Cocon et, plus récemment l'Horizon, c'est-à-dire des lieux de vie adaptés pour les personnes ayant un vieillissement cognitif difficile. Il s'agit principalement de personnes présentant une démence à un stade intermédiaire ou débutant pour le Cocon et à un stade avancé pour l'Horizon.

109 membres du personnel sont concernés par le Home.

Il existe des activités intergénérationnelles avec les écoles primaires et secondaires de notre commune.

Ce lieu de vie est actif, tant les animations intergénérationnelles y sont nombreuses.

L'institution a été particulièrement touchée par la crise du Covid 19, notamment sur le plan émotionnel, quand il fut nécessaire de confiner les résidents. L'anxiété fut grande pour les résidents et leurs familles, mais également pour le personnel.

Les inondations du 15 juillet 2021 ont elles aussi constitué un défi de taille, car totalement inédit, mais là aussi nous avons pu compter sur le professionnalisme du personnel.

NOUS SOUHAITONS

- Maintenir la qualité de l'infrastructure et des services rendus en continuant à s'appuyer sur l'excellence de son personnel.
- Promouvoir des pratiques alimentaires locales, biologiques et respectueuses de l'environnement.
- Consolider la stabilité du personnel afin de minimiser le turnover qui pourrait impacter la qualité des soins.
- Proposer des formations régulières aux équipes soignantes, notamment sur les soins gériatriques, les maladies neurodégénératives comme Alzheimer ainsi que les techniques de gestion de la douleur et du bien-être des résidents.
- Maintenir l'accès des personnes extérieures aux diverses activités du Home.



Reconnue depuis des décennies comme un des hauts lieux de villégiature en Wallonie, notre commune compte plus de 1.000 logements non permanents tels que les secondes résidences et les gîtes touristiques.

Réserver des logements permanents, notamment pour les jeunes ménages, est une priorité. Deux mesures ont été prises :

- 1) le lotissement du Pafy a été réalisé. 20 lots équipés ont été réservés aux ménages domiciliés sur notre commune, pour autant qu'ils ne soient pas encore propriétaires. Ces lots étaient proposés au prix avantageux de 30 €/m² ou avec une réduction significative pour l'acquisition d'un des 59 autres lots.
- 2) un règlement d'urbanisme limite la création de nouveaux gîtes touristiques. Les nouveaux gîtes ne peuvent accueillir que 6 personnes maximum et la présence du gestionnaire est obligatoire à moins de 10 kilomètres. Cette mesure n'était pas possible avant 2023. Nous avons sollicité l'ex-Ministre Willy Borsus et nous avons été entendus. Nous pouvons dorénavant fixer des conditions strictes dans le cadre de réalisation de gîtes touristiques.

A l'exception des zones de loisir, la construction de gîtes touristiques n'est plus autorisée.

En outre, nous sommes présents au sein de sociétés de logements sociaux : la Famenoise, la Terrienne du crédit social et l'Agence Immobilière Sociale. Nous favorisons ainsi l'accès à la propriété et à la mise à disposition de logements à loyers modérés.

NOUS SOUHAITONS

- Créer des logements tremplins. Au centre du quartier du Pafy, nous avons conservé une importante place centrale, afin d'y construire 10 logements à louer et à acquérir par la suite (les loyers payés seront déduits du capital à rembourser).
- Restructurer les beaux immeubles de l'ancienne gare vicinale en six logements et deux espaces conviviaux.
- Initier le projet de huit logements au niveau de la porte sud de la ville en complément des logements existants du CPAS pour nos aînés, dans le cadre du projet global de la Rénovation Urbaine.
- Octroyer une prime logement, soit une aide financière (conditionnée) non remboursable au primo acquéreur de notre commune.
- Rester, avec force, les principaux acteurs de l'aménagement du territoire communal. Le Schéma de Développement Territorial mis en place par la Région wallonne prévoit des mesures très contraignantes, avec un objectif principal : plus un seul mètre carré artificialisé à partir de 2050. Nous devons réagir par rapport à cette mesure. Nous voulons mettre en place un nouveau schéma de développement communal. Il nous permettra de favoriser les primo-propriétaires dans nos villages.
- Renforcer les mesures déjà prises de façon pionnière concernant la limitation des gîtes en vue de maintenir l'équilibre entre le nombre d'habitants et le nombre de résidents touristiques.

Étant donné les distances à parcourir sur notre commune, l'usage de la voiture reste le principal moyen de communication.

À La Roche-en-Ardenne, les parkings à rotation permettent à chacun de trouver une place de stationnement de proximité.

- Rotation rapide : 15 minutes gratuites
- Sans disque sur les emplacements payants : 30 minutes gratuites
- Avec disque sur les emplacements payants : 2 heures gratuites
- Pour les riverains : 24 heures gratuites.

En outre, la Ville dispose de plus de 400 places gratuites.

L'école d'Ortho bénéficie aujourd'hui d'un grand parking pour déposer les enfants en toute sécurité.

Le piétonnier a aujourd'hui affirmé sa place : les piétons, notamment les enfants, peuvent y déambuler en toute sécurité.

La Place du Bronze offre également un bel espace animé pour les piétons (installation de bornes de recharge électriques pour les voitures et pour les vélos).

L'installation de bornes de recharge électriques, tant pour les voitures et les vélos, est un signal clair de l'engagement de La Roche-en-Ardenne en faveur du développement durable.

NOUS ALLONS RÉALISER

- La Place du Quai de l'Ourthe, soit un vaste espace de convivialité recréé pour accéder aux bords de l'Ourthe afin de rendre la rivière aux Rochois.
- Des bornes de recharges électriques dans plusieurs villages.
- La liaison Ravel entre Jupille et La Roche-en-Ardenne. C'est l'ultime étape qui permettra de relier à vélo La Roche-en-Ardenne et Liège, un objectif hautement symbolique.
- Une aire publique d'accueil pour les motorhomes qui permettra notamment de réglementer l'occupation des espaces publics pour ce type de véhicule et autres caravanes.
- La mise en place de parkings intelligents informant l'utilisateur des places disponibles.

NOUS SOUHAITONS

- Mettre en place des mesures compensatoires pour faciliter le stationnement en centre-ville durant les travaux de rénovation de la place du Quai de l'Ourthe.
- Suite à notre présence assidue aux rencontres du bassin de mobilité, créer une liaison express entre le centre de notre commune et la gare de Marloie.
- Élaborer, avec les citoyens, un nouveau plan de mobilité à la fois pour la ville et les villages, intégrant les problématiques de flux, de sécurité et de vitesse.

Bien entendu, les agriculteurs connaissent leur métier. C'est la raison pour laquelle nous favorisons l'ASBL « Promotion de l'agriculture ». Le rôle de cette association est d'anticiper les mesures indispensables au bon fonctionnement du secteur agricole.

Nous intervenons annuellement à hauteur de 60.000 € par an.

Les nombreux kilomètres de routes agricoles sont entretenus et il faut toujours les adapter. A la suite des voiries agricoles de Mousny, celles de Warempage ont été rénovées afin qu'elles puissent être davantage conformes au matériel roulant qui est toujours plus spécifique.

Un nouveau tracteur communal a été acquis pour soutenir l'effort de maintien au gabarit des voiries agricoles.

Les terres agricoles communales doivent revenir aux agriculteurs de la commune. En respect des nouvelles exigences de la Région wallonne, les baux locatifs ont été revus et adaptés notamment en faveur des plus jeunes.

NOUS SOUHAITONS

- Aux côtés de l'ASBL « Promotion de l'agriculture », créer un comice agricole « Rendeux-Tenneville-La Roche-en-Ardenne » afin de bénéficier de subsides octroyés par la Province de Luxembourg dans ce cadre.
- Pérenniser notre aide et notre soutien à toutes les initiatives au niveau des circuits courts notamment par la mise à disposition de locaux adéquats et idéalement situés.
- Continuer le vaste projet de relocation aux jeunes agriculteurs des terres agricoles communales, en particulier celles qui appartiennent aux fabriques d'église.

La moitié de notre commune (147 km²) est forestière et la moitié de cette moitié est propriété communale.

La forêt représente un des plus gros revenus pour la commune, de 1 à 2 millions d'euros par an. Aussi, quand la forêt va mal, notre commune souffre. Ce fut le cas en 2018 et 2019.

Pour rappel, la forêt répond à trois objectifs essentiels : la production, la qualité environnementale et la disponibilité d'un espace récréatif.

En son sein, il est à noter la présence d'espèces bio-indicatrices de la qualité et de l'ancienneté de notre domaine forestier. Citons par exemple la présence de la cigogne noire, des jonquilles ou encore, de l'ail des ours.

Nous luttons contre les espèces invasives telles que le raton laveur, la berce du Caucase, la renouée du Japon ou la balsamine d'Himalaya. Mais le combat est hélas souvent inégal.

NOUS ALLONS RÉALISER

- Le remembrement des parcelles forestières publiques, notamment entre la commune et les fabriques d'église.

NOUS SOUHAITONS

- Suivre les conseils avisés et compétents du Département Nature et Forêts (DNF). Nous nous réjouissons de leur vision sur le long terme.
- Favoriser les expériences sylvicoles menées depuis une trentaine d'années qui donnent d'excellents résultats comme par exemple la sélection des croissances naturelles, les boulaies et la sélection d'individus remarquables.

Depuis une quinzaine d'années, nous avons anticipé l'interdiction européenne d'utiliser les produits phytosanitaires. L'exercice est compliqué. En particulier cette année, les conditions météorologiques ont été favorables à la croissance de la végétation. C'est le prix à payer pour un environnement plus sain.

L'entretien des espaces publics doit être envisagé autrement. La « végétalisation » des cimetières est un exemple de cette stratégie qui montre d'excellents résultats après deux ou trois années.

La taille des haies vives et la tonte des bords de route sont limitées aux périodes autorisées (fauchage tardif).

La diminution de la consommation énergétique est significative, notamment grâce au remplacement de l'éclairage public par des lampadaires LED.

La gestion et le tri des déchets ont été améliorés. Les volumes de déchets sont aujourd'hui mieux valorisés et les coûts à la charge de la collectivité ont été réduits, tant pour les ramassages que les traitements.

Les mares et autres étangs ne sont pas seulement des espaces favorables à une gestion du ruissellement des eaux de pluie. Mais ce sont également des biotopes favorables à la biodiversité.

3.056 hectares de la propriété de notre commune sont concernés par de fortes mesures de protection et de maintien de la biodiversité.

- 1) Trois réserves naturelles (Plateau des Tailles – Montagne du Deister – Vallée de la Bellemeuse.
- 2) Sept sites de grand intérêt biologique ont été délimités sur notre territoire et parfois débordent sur les communes voisines. Ils totalisent plus de 1.000 hectares (Deister – Bois de Vecmont – Le Hérou – Bois de La Roche – Carrière de Diable Château – Baraques de Bérismenil – Pont de la Bounire).
- 3) La galerie de captage d'eau de la Carrière de Diable-Château est aménagée afin de protéger les espèces qui s'y trouvent.
- 4) 369 arbres d'intérêt biologique sont répertoriés.
- 5) Six sites classés bénéficient de mesures strictes (la Fange aux Mochettes – le Cheslé – le Hérou – un immeuble à Cielle – le Château féodal – la Chapelle Sainte-Marguerite).

Soutenus par la Commune, le Parc Naturel des Deux Ourthes, le Contrat Rivière Ourthe et le Groupement d'Action Local Pays de l'Ourthe contribuent à valoriser le patrimoine naturel pour un développement économique durable.

En partenariat avec des particuliers, la commune est liée par deux conventions avec le Département de la Nature et de la Forêt (DNF) : zone Life du Plateau des Tailles et Montagne du Deister.

Par la Convention des Maires, nous sommes engagés dans une dynamique (comité PAEDC) qui envisage notamment la réduction des gaz à effets de serre et l'augmentation de l'usage des ressources renouvelables.

Cela fait déjà de nombreuses années que la convention « bords de route » concernant le fauchage tardif a été signé.

Plus récemment, La Roche-en-Ardenne est devenue une commune Maya. Cela se traduit par la réalisation

NOUS SOUHAITONS

- Soutenir l'important travail du Comité de pilotage du PAEDC (Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat) en simplifiant la centaine d'actions définies dans l'ancien plan par un nouveau Plan Energie-Climat plus lisible et réaliste.
- Intensifier notre lutte quotidienne contre les incivilités environnementales par la mobilisation du personnel et du matériel nécessaires.



ensemble

Notre équipe, issue de divers horizons et dotée d'expériences variées, est unie par un objectif commun : améliorer la qualité de vie dans notre commune.

Nous croyons fermement en la force de la communauté et en la capacité de chacun à contribuer au bien-être collectif.

Chaque candidat de notre liste apporte une perspective unique et une passion pour le service public.

Ensemble, nous nous engageons à travailler sans relâche pour répondre à vos besoins, promouvoir le développement durable et renforcer les liens au sein de notre communauté.

Nous vous invitons à découvrir les profils de nos candidats et à vous joindre à nous pour bâtir un avenir meilleur pour notre commune.

Ensemble, faisons entendre notre voix et agissons pour le changement. Votez pour le progrès, votez pour l'unité, votez pour notre liste !

La liste ENSEMBLE



1

GUY GILLOTEAUX

61 ANS - PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE
LA ROCHE-EN-ARDENNE

« Ma priorité : rendre service
à notre communauté »

☎ 0495 79 82 71

✉ GUY@GILLOTEAUX.BE



2

LAURENCE BASTIN

53 ANS - PRÉSIDENTE CPAS
VECMONT

« Le bien-être et la santé pour
tous, une évidence. »

☎ 0497 83 16 10

✉ LAURENCEBASTIN71@GMAIL.COM



3

DOMINIQUE GILLARD

60 ANS - VÉTÉRINAIRE - CONSEILLER PROVINCIAL
LA ROCHE-EN-ARDENNE

« La tête dans les étoiles en gardant les
pieds sur terre. »

☎ 0475 85 60 13

✉ DOMINIQUE-GILLARD@HOTMAIL.COM



4

CÉLINE LOUIS

29 ANS - AVOCATE
WAREMPAGE

« Travailler ensemble pour une gestion transparente,
équitable et humaine de notre commune. »

☎ 0493 78 38 45

✉ CELINE.LOUIS@HOTMAIL.BE



5

DAVY CHRISTOPHE

34 ANS - INDÉPENDANT
MABOGE

« Travaillons ensemble pour l'avenir. »

☎ 0491 92 81 63

✉ LAMABOGEIOISE@GMAIL.COM



6

LAURINE FETTEN

30 ANS - ÉDUCATRICE
LA ROCHE-EN-ARDENNE

« L'avenir doit se construire
avec la jeunesse. »

☎ 0484 94 18 04

✉ LAURINEFETTEN@GMAIL.COM



FRÉDÉRIC ROUSSEAU

53 ANS - MARKETEUR
ORTHO

« Un travail opiniâtre vient à bout de tout. »

📞 0495 28 67 83

✉ ROUSSEAUFRÉDÉRIC@YAHOO.FR



EDWIGE CLAVIER

30 ANS - SALARIÉE (HORECA)
SAMRÉE

« Celui qui écoute trouve des réponses. »
Proverbe africain

📞 0493 17 66 62

✉ CLAVIEREDWIGE@GMAIL.COM



GILLES BOUILLON

57 ANS - INDÉPENDANT
LA ROCHE-EN-ARDENNE

« Forts de notre histoire et de notre
patrimoine, bâtissons l'avenir ensemble. »

📞 0472 79 19 58

✉ INFO@BATARDEN.BE



VIRGINIE MARCHAND

46 ANS - INSTITUTRICE PRIMAIRE
BÉRISMENIL

« Il ne faut jamais juger un livre
à sa couverture. »

📞 0497 07 24 86

✉ VIRGYMARCHAND@HOTMAIL.COM



HENRI COLLARD

67 ANS - INDÉPENDANT
HALLEUX

« Soyons humains, serviables et disponibles. »

📞 0476 64 47 15

✉ CHANTELOUP@SKYNET.BE



HÉLÈNE HASTRAIS

53 ANS - ENSEIGNANTE SECONDAIRE
RONCHAMPAY

« Éduquer avec le cœur et l'esprit. »

📞 0496 93 82 94

✉ HHASTRAIS@HOTMAIL.COM



LOUIS STASSIN

31 ANS - ARCHITECTE DE SOLUTION TELECOM
MOUSNY

« Ne laissons personne de côté, oeuvrons
à connecter notre ruralité. »

📞 0471 22 48 03

✉ L.STASSIN@GMAIL.COM



SABRINA DOYENARD

45 ANS - KINÉSITHÉRAPEUTE
LA ROCHE-EN-ARDENNE

« Reconnaisante de ce que m'a offert votre commune,
je souhaite tout simplement le lui rendre. »

📞 0479 68 39 09

✉ SABDOY64@GMAIL.COM



SOPHIE MOLHAN

53 ANS - INDÉPENDANTE
NISRAMONT

« Ma priorité, porter notre commune plus
haut dans le respect de chacun. »

📞 0496 66 24 74

✉ SOPHIEMOLHAN@GMAIL.COM

Tant le château féodal que le Cheslé, par exemple, sont confiés à la gestion des syndicats. Nous admirons leur impressionnant travail, tant il est vaste et nous les soutenons.

Les églises, les chapelles et des presbytères sont confiés aux fabriques d'église. Leurs membres méritent tout notre respect tant ils assurent le maintien de ces immeubles qui marquent le paysage de nos villages. Nous les soutenons.

Chaque année, l'opération « églises ouvertes » est une invitation. Peu importe les convictions des uns ou des autres, cette action permet de découvrir des lieux et des mobiliers qui participent à notre richesse patrimoniale.

De nombreux immeubles (château, chapelles, églises, ponts) sont éclairés. Des rochers le sont également, ce qui nous offre un paysage différent dans lequel nous aimons nous reconnaître.

NOUS SOUHAITONS

- Continuer à soutenir les acteurs qui se mobilisent pour la préservation et l'entretien de notre patrimoine.
- Assurer un dialogue encore plus direct afin de répondre aux différents besoins.

Suite à l'acquisition des monumentaux orgues de l'église Saint-Nicolas de La Roche-en-Ardenne, nous avons sollicité et obtenu d'être une étape du Festival Juillet Musical. Chaque année, nous sommes gratifiés d'un concert de musique classique de haute tenue. Rapidement, cette programmation a été renforcée par l'arrivée du Festival de musique Baroque, notamment en l'église de Cielle.

Nous pouvons également compter sur l'association Action Animation Tourisme qui, par ailleurs, anime ou soutient le calendrier de nombreuses activités.

Grace à nos partenaires (l'association Action Animation Tourisme, la Maison de la Culture Famenne-Ardenne, le Sillon d'Art, des fabriques d'églises et des bénévoles), les activités culturelles sont au rendez-vous de la plupart de nos week-ends.

Nous bénéficions, avec la commune de Tenneville, d'un détachement local de la Maison de la Culture Famenne-Ardenne.

Présent sous sa mouture contemporaine depuis presque une cinquantaine d'années, le Carnaval de La Roche-en-Ardenne fait aujourd'hui partie du patrimoine immatériel de notre commune. Nous le soutenons activement, ainsi que les sociétés carnavalesques.

La REA Short Film Festival est le nouveau né des événements remarquables de notre commune. À deux reprises, ce festival a réuni des grands noms du cinéma. Dorénavant, même le cinéma contribue au rayonnement de notre commune.

L'installation de la bibliothèque « Au fil de l'Ourthe » dans le centre exprime notre volonté de promouvoir l'accès à la culture.

NOUS SOUHAITONS

- Mettre en place une association avec les communes de Manhay, d'Erezée et de Rendeux pour mutualiser des dépenses liées à l'offre culturelle et ainsi amplifier encore les programmations, notamment dans nos villages.
- La création d'un tiers-lieu pour des activités artistiques, culturelles et culinaires.
- L'aménagement d'un espace culturel au sein du futur nouveau complexe sportif.
- La création d'un service mobile de livres, notamment par la mise en place d'un réseau de lecteurs.
- Conscientiser notre Province de Luxembourg sur l'importance d'évènements incontournables, comme LaReA Short Film Festival, qui méritent davantage de subsides que l'aide dérisoire accordée jusqu'à ce jour.
- Promouvoir le plan d'études culturelles et artistiques dans nos écoles.

576 permis d'urbanisme ont été délivrés depuis 2018. Ce sont autant de chantiers qui représentent un chiffre d'affaire considérable pour les différents corps de métier, notamment pour ceux qui sont situés sur le territoire de La Roche-en-Ardenne.

La zone d'activité économique de Vecmont rencontre un beau succès, même si des parcelles sont encore disponibles. Deux halls relais ont été aménagés afin d'offrir des espaces bien équipés aux entrepreneurs qui lancent leur activité. L'objectif poursuivi est de leur offrir une infrastructure de qualité, durant une période limitée dans le temps, afin de les encourager à prendre la décision de construire leurs propres bâtiments.

La zone d'activité économique de Warempage est une des plus anciennes du portefeuille de l'intercommunale IDELUX. Après un long sommeil, elle se remplit aujourd'hui rapidement. L'amélioration des équipements y contribue certainement.

L'association entre le commerce, les logements et le tourisme est une des clés du développement économique de notre commune.

Il est à noter que La Roche-en-Ardenne fait partie des cinq communes de la Province de Luxembourg qui ont connu la plus forte augmentation du revenu moyen de ses habitants.

NOUS SOUHAITONS

- Renforcer notre présence au sein de l'intercommunale IDELUX afin de réagir de manière optimale lorsque des opportunités telles que des extensions de zones d'activité économique et des subsides de projets figurent à l'agenda.
- Être aux côtés des entrepreneurs quand il faut intervenir auprès des administrations régionales et faciliter des installations de nature à soutenir et à dynamiser notre tissu économique.
- Mettre en place des chèques-entreprises destinés à favoriser l'économie circulaire et à promouvoir l'activité économique des entreprises locales.

L'apparition de vitrines vides dans le périmètre urbain de La Roche-en-Ardenne a été stabilisée. S'il y en avait 16 en 2013 (source : Bureau d'étude Impact SPRL), elles sont au nombre de 14 aujourd'hui. Le travail de réinvention commerciale doit être soutenu.

Des concepts nouveaux sont nés.

À l'initiative de l'Agence de Développement Local (ADL) et suite aux travaux confiés à des organismes spécialisés dans la structure du tissu commercial, des recommandations nous sont parvenues. Nous en tenons compte et organisons diverses actions : des formations proposées aux commerçants, des actions saisonnières, des chèques commerces ainsi que des salons pour la mise en connexion des producteurs, des artisans et des acteurs touristiques.

De nombreuses autres opérations sont menées pour dynamiser le centre-ville : l'octroi de primes à l'installation et à la réinvention des commerces, la création d'une plateforme pour publier des appels d'offres à disposition des entreprises ou encore la valorisation des produits locaux et l'ouverture de l'ASBL P'tite Ruche.

Dans le cadre de la sélection de notre projet européen FEDER, la Rue de l'Eglise va bénéficier d'un mobilier urbain à connotation historique et de l'installation de toilettes publiques qui seront notamment accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Suite aux constats d'inoccupation, un cadastre des cellules commerciales vides a été établi. Des contrats d'occupation temporaire sont proposés et des décorations, par exemple des autocollants, sont apposées sur les espaces actuellement inoccupés.

Des porteurs de projets sont régulièrement accueillis, conseillés et suivis par l'Agence de Développement Local (ADL).

L'installation de la Bibliothèque communale dans le centre-ville est une décision qui contribue à l'augmentation de sa fréquentation par les Rochoises et les Rochois.

Suite à l'appel à projet Smartcity, une application présentant les atouts de notre territoire a été créée.

Le commerce va de pair avec l'accueil de la clientèle. Dans cette perspective, La Roche-en-Ardenne s'inscrit résolument en faveur du développement durable en mettant à disposition du public des bornes de recharge pour véhicules et vélos électriques.

Deux grands panneaux digitaux sont commandés. Cet affichage numérique diffusera des informations relatives aux nombreux événements organisés à La Roche-en-Ardenne. Via un flux actualisé, ils serviront également à orienter les visiteurs vers des places de stationnement disponibles. Ce concept de wait marketing connaît un franc succès dans d'autres villes wallonnes.

La propreté est un atout pour les touristes et une exigence légitime pour les Rochoises et les Rochois. Des poubelles à tri et des cendriers ont été installés en divers endroits de la commune.

NOUS SOUHAITONS

- Réunir les dynamiques commerciales afin qu'elles puissent se croiser (ADL, SI, MT, etc.).
- Adapter les règlements concernant les déchargements des camions dans le centre.
- Créer ensemble un nouveau plan de mobilité sans tabou intégrant les problématiques de parking.
- Étendre la dotation allouée aux nouveaux médecins s'installant à La Roche aux autres professions libérales indispensables à un centre économique.
- Offrir le disque annuel de stationnement de 2 heures à tous les clients des commerces de notre commune via le système de chèques « commerce » durant les travaux.

Le tourisme est une activité motrice pour notre commune et il contribue activement au rayonnement de celle-ci. Au fil des années, la Ville de La Roche-en-Ardenne est devenue une référence incontournable en Wallonie.

Aux côtés de la rivière, du patrimoine forestier, du cadre rural et d'une belle tradition d'accueil, le château féodal est un fleuron touristique.

La Ville de La Roche-en-Ardenne a été sélectionnée parmi de nombreux projets européens et elle recevra bientôt des subsides du Fonds européen de développement régional (FEDER). Cette manne financière permettra une dynamisation supplémentaire du château et de la Rue de l'Eglise, notamment par la mise en place d'un centre d'interprétation du Moyen-âge. L'installation d'un mobilier urbain spécifique et d'un dispositif de réalité augmentée au sein du château sont également prévus.

Pendant la sombre période du Covid-19, notre réseau de promenades s'est révélé comme étant un atout de proximité pour de très nombreux habitants de notre commune. Nous avons souhaité remercier et soutenir les trois syndicats d'initiative en leur attribuant une aide financière à hauteur de 80€ par kilomètre de promenade balisée.

Vont être entamés les travaux de liaison du Ravel vers la commune de Rendeux et par extension, vers différentes gares. Le déplacement à vélo ou à pied, depuis l'aval de notre commune sera sécurisé et deviendra sans nul doute un bel objectif de promenade.

Nous sommes plus que jamais mobilisés afin que l'offre touristique soit d'une part reconnue comme étant qualitative et d'autre part en harmonie avec la vie quotidienne des habitants de notre commune. C'est en ce sens que nous avons adopté un règlement urbanistique plus stricte pour la création d'hébergements touristiques.

NOUS SOUHAITONS

- Constituer un comité réunissant les citoyens et tous les acteurs des structures touristiques afin d'établir ensemble de meilleurs équilibres entre l'activité touristique et la vie quotidienne des habitants.
- Affirmer l'identité féodale de La Roche.
- Valoriser le site du Barrage de Nisramont vu son grand potentiel.
- Valoriser et aménager la rue Chamont de manière réaliste afin de la rendre plus conviviale.
- Remettre en état la tour d'observation à l'arrière de l'Hôtel du Chalet.
- Veiller au respect de l'application du règlement urbanistique établi pour la création de gîtes en intégrant des sanctions pouvant aller jusqu'à leur fermeture.
- Convaincre de l'utilité de la création subsidiée de la passerelle entre les deux ponts, à l'image de ce qui se fait dans la plupart des villes. Ce projet, qui n'a pas fait l'objet d'une opposition de la part de la minorité sortante, s'inscrira de manière fluide et harmonieuse dans la nouvelle place rénovée. Elle aura pour effet de favoriser les flux de mobilité douce et des PMR tout en revalorisant la rive gauche. Cette connexion à l'Ourthe permettra également de dynamiser le piétonnier et ses commerces.



LUTTE CONTRE LES CATASTROPHES NATURELLES (INONDATIONS ET FEUX DE FORÊTS)

En étroite collaboration avec la zone de secours, des mesures spécifiques sont adoptées.

- Lors d'un feu de forêt au printemps 2023, nous avons bénéficié d'un déploiement (commandement et logistique) qui sert dorénavant de référence pour toute situation semblable.
- Les inondations de l'été 2021 ont conduit à la mise en place d'attitudes à adopter lors des crises météorologiques. Nous avons reçu les Ministres de l'Intérieur des pays du Benelux ainsi que les gestionnaires des voies hydrauliques responsables du Barrage de Nisramont.

L'attention principale doit porter sur la prévention.

Les inondations concernent l'Ourthe, mais les affluents également. Des reprofilages ont été réalisés sur certains ruisseaux. Le dragage des dépôts ont été effectués sous le Pont du Faubourg. Le bassin d'orage en Gohette a été amplifié. Des mesures spécifiques ont été proposées au particulier. Les cours d'eau ont été nettoyés de l'encombrement de dépôts, parfois avec l'aide de la Défense. Les dépôts étaient autant d'obstacles de nature à amplifier une nouvelle crue.

Nous avons sollicité une étude sur les mesures à prendre sur le long terme.

Trois axes ressortent pour l'Ourthe:

- 1) freiner le débit en amont ;
- 2) absorber les flots dans les zones urbanisées ;
- 3) accélérer le débit en aval (en bonne intelligence avec la commune de Rendeux).

Enfin, les zones urbanisées doivent encore être développées en prenant compte d'une part l'aléa d'inondation et d'autre part la vulnérabilité des installations.

NOUS ALLONS RÉALISER

- La réfection des murs de berge par la Région wallonne . En 2025, le mur rive gauche sera rénové et rehaussé de 20 centimètres (budget : 1.500.000 €). En 2026, le mur rive droite sera rénové et rehaussé de 40 centimètres (budget : 2.000.000 €).
- Il est à noter que les murs en rive droite seront construits différemment, ce qui permettra de récupérer des trottoirs mieux adaptés sur le Quai de l'Ourthe (largeur de 1m20 à 1m50).

NOUS SOUHAITONS

- La rédaction d'un relevé exhaustif des ruisseaux et des pentes de nature à générer des inondations dans nos villages suite à des fortes pluies. Ce relevé sera suivi de mesures ponctuelles.
- Charger notre agent Planu (Planification d'Urgence) d'une part plus importante de son temps de travail aux « risques naturels » et réaliser des analyses de risque ciblées dans le même cadre.



En collaboration avec le Département Nature et Forêt (DNF), le Parc Naturel des Deux Ourthes et le Contrat Rivière Ourthe, nous veillons aux meilleurs équilibres entre la faune sauvage et les occupations humaines.

Nous luttons contre les espèces nuisibles telles que les rats et les rats laveurs.

Nous prenons en charge les animaux domestiques perdus ou errants. Nous stérilisons, par un Vétérinaire agréé, en moyenne 25 chats par an, soit 20 femelles et 5 mâles.

Nous sommes également présents quand des crises surviennent. Par exemple nous assurons une assistance, s'ils le souhaitent, auprès des apiculteurs.

Nous participons activement et de façon préventive à la détection et la lutte contre des maladies émergentes nuisibles pour la santé humaine et animale.

NOUS SOUHAITONS

- Interpeller la Région Wallonne sur la problématique de la prolifération des rats-laveurs (animal reconnu comme nuisible) et développer des solutions internes réalistes pour diminuer leurs nuisances.

Les dramatiques inondations de juillet 2021 ont considérablement impacté le calendrier des travaux de voirie. Il a été dès lors été nécessaire de réparer prioritairement les routes, de créer de nouveaux murs de soutènement, de reprofiler des cours d'eaux, de restaurer des bassins d'orage et enfin de réparer plusieurs ponts.

Selon le Service Public Wallonie (SPW), le montant total des travaux réalisés sur le territoire de La Roche-en-Ardenne entre 2018 et 2024 s'élève à plus de 30 millions d'euros.

La liaison cyclo-pédestre entre La Roche-en-Ardenne et Rendeux va par ailleurs être réalisée dès le courant de cet hiver.

NOUS ALLONS RÉALISER

- La réparation de trois autres ponts (Moulin de la Strument, Moulin du Wez et Maboge).
- Le Ravel de l'Ourthe entre Rendeux et La Roche-en-Ardenne.
- La réfection de deux voiries, des dossiers qui sont actuellement à l'instruction administrative.
- L'entretien en profondeur des routes villageoises, au rythme d'un village par an (il est à noter que les subsides octroyés par la Région wallonne ont malheureusement fortement diminué).
- Le reprofilage de la Rue du Quai de l'Ourthe.
- La rectification du carrefour entre la rue du Chalet et le Hadja.

NOUS SOUHAITONS

- Aménager, pour les vélos, la jonction entre le Col de la Haussire et Samrée, (réseau point nœud).
- Faire pression sur les autorités régionales afin de revenir à l'ancien niveau de subventionnement des travaux menés par la commune, car il a effectivement fortement diminué.
- Créer une structure qui se réunit régulièrement en vue de coordonner l'intervention des impétrants.
- Mettre en place une garde constituée des ouvriers et des employés de la commune. L'objectif est de poser un regard équivalent à celui du cantonnier qui, par le passé, pouvait rapidement relever un petit ou un gros problème local.
- Mettre en place un plan récurrent d'entretien des infrastructures dont les 1200 avaloirstures.



Les bâtiments et infrastructures sont les réalisations les plus marquantes de la législature qui se termine.

Toutes les implantations des écoles communales dans nos villages ont été rénovées ou agrandies. Le complexe sportif a une nouvelle vie. La Bibliothèque communale est dans le centre-ville. Le CPAS a fait l'acquisition d'un nouvel immeuble pour l'institution sur le Quai de l'Ourthe, ce qui a permis de libérer Rue de Beusaint des locaux mis à disposition de la jeune Maison médicale.

La création d'un nouveau quartier au Pafy est une phase importante. 79 lots ont été créés. 20 étaient réservés, à des conditions très avantageuses, aux jeunes ou aux primo propriétaires domiciliés dans notre commune.

Le Plan communal de développement rural est un autre volet important de la législature. Nous sommes en attente de l'agrément de la Région wallonne pour améliorer la salle de Halleux et créer un espace de convivialité à Mierchamps.

Nous avons fait l'acquisition d'un immeuble pour en faire un logement d'urgence, Rue de Cielle.

La restructuration de l'ancienne gare (Services travaux) est développée dans une fiche projet par laquelle nous réaliserons des logements et des espaces de convivialité. Un nouveau hall, mieux adapté, sera créé pour accueillir les services travaux.

De nombreuses mesures énergétiques (éclairage public LED, panneaux photovoltaïques sur les toitures des écoles et des dispositifs affichant des coefficients d'isolation performants) ont été réalisées.

La Zone d'activité économique de Vecmont gagne en importance. Une nouvelle entreprise y termine des travaux, la création de 25 nouveaux emplois est annoncée.

À notre demande, la Zone de police a créé son poste au centre de La Roche.

Il en est de même pour la Zone de secours qui s'est fixée durablement en y stabilisant la présence de cinq pompiers professionnels en soutien aux pompiers et ambulanciers volontaires.

L'Administration communale doit également assurer de nouvelles missions. Nous devons disposer d'un agent de Planification d'urgence, d'un conseiller en sécurité, de conseillers en énergie et de règles urbanistiques toujours plus strictes. De nouveaux espaces de bureau sont indispensables. Les greniers de l'Hôtel de ville ont été réaménagés et une extension vers un immeuble voisin (que nous avons en copropriété avec la commune d'Houffalize) sera réalisée.

NOUS SOUHAITONS

- Trouver une solution pour les Grès de La Roche : soit la reprise, soit la vente mais une décision pour ce dossier.
- Créer un tiers-lieu (multifonctions) à côté de la Place du Quai de l'Ourthe.
- Acheter l'immeuble contigu à l'Hôtel de ville.

La liste de la minorité l'indique elle-même, tous les comptes communaux sont sains.

Dans le contexte où un grand nombre de communes ont des difficultés financières, et sachant que nous avons connu quatre crises pénalisantes (Scolytes, Covid-19, inondations et inflation suite au conflit en Ukraine), les comptes ne sont pas bons : ils sont excellents.

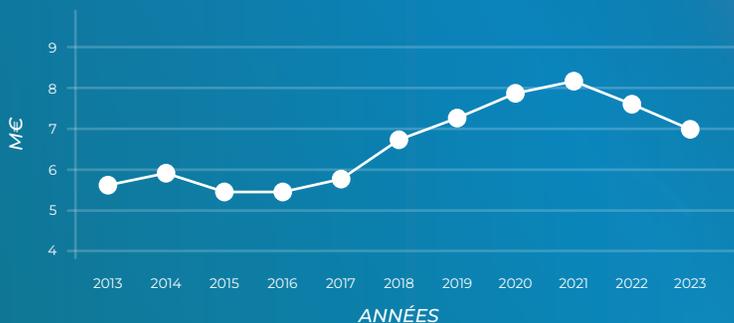
Comme indiqué ci-dessus, les investissements ont été nombreux de 2013 à 2023 : 21.181.623 €.

Alors que les taux d'intérêt étaient plutôt favorables les années précédentes, nous avons préféré emprunter et renforcer nos bas de laine.

En 2013, nos réserves (trésorerie + fonds de réserve extraordinaire + fonds de réserve ordinaires + provisions) étaient de 2.545.568 €. A la fin de l'année 2023, elles ont atteint le montant exceptionnel de 13.547.391 €. Cette réserve est indispensable pour le bon fonctionnement communal et pour assurer des dépenses futures déjà budgétées.

L'emprunt quant à lui fluctue, selon nos investissements et nos remboursements de capitaux. Mais sans jamais mettre en difficulté l'équilibre financier des exercices des onze dernières années.

EMPRUNT COMMUNAL



BONI DES COMPTES COMMUNAUX



FOND DE RÉSERVE EXTRAORDINAIRE





En 2012, nous nous engageons à :

- ne pas augmenter l'impôt sur les personnes physiques et à le maintenir à 8% alors qu'il était alors légèrement supérieur à la moyenne des communes de la Région wallonne (7,86 %).
- ne pas augmenter les centimes additionnels au précompte immobilier et à les maintenir à 2.400 alors qu'ils étaient déjà nettement inférieurs à la moyenne des communes de la Région wallonne (2.534).

En 2018, nous nous engageons à :

- ne pas augmenter l'impôt sur les personnes physiques et à le maintenir à 8%, il était alors très légèrement supérieur à la moyenne des communes de la Région wallonne (7,99 %).
- ne pas augmenter les centimes additionnels et à les maintenir à 2.400 alors qu'ils étaient nettement inférieurs à la moyenne des communes de la Région wallonne (2.587)

En 2024 :

- l'impôt sur les personnes physiques est toujours de 8 %, soit inférieur à la moyenne des communes de la Région : 8,04 %.
- les centimes additionnels sont toujours à 2.400, soit bien inférieurs à la moyenne des communes de la Région : 2.611.

Si depuis 2012, la tendance pour les communes wallonnes est à la croissance des bases de l'impôt, ce n'est pas le cas à La Roche-en-Ardenne.

La taxe de séjour touristique

Elle s'établit à 1€ par personne et par nuit. Elle n'a pas été augmentée depuis 2012.

En 2018, nous avons maintenu un forfait annuel par type de logement.

En 2020, suite à la fermeture temporaire des hébergements touristiques, nous avons supprimé les taxes pendant trois mois.

En 2022, afin de mieux correspondre à la fréquentation touristique, nous sommes passés à la taxation à la nuitée.

En 2024, sur base de la fréquentation moyenne constatée en 2022 et en 2023, nous avons rétabli les forfaits annuels.

Il est à noter qu'une commune ne peut pas panacher ses taxations de séjours touristiques. C'est soit une taxe à la nuitée soit c'est une taxe forfaitaire. **La liste adverse ne semble pas le savoir.**

NOUS SOUHAITONS

- Ne pas modifier les bases de l'impôt, tant pour l'Impôt sur les Personnes Physiques (IPP) que pour les centimes additionnels au précompte immobilier, afin notamment de préserver le pouvoir d'achat.



GESTION DU PERSONNEL COMMUNAL

Le personnel est le bras armé de l'administration communale.

Etant donné l'évolution de la société, de nouveaux métiers sont apparus ou se sont complexifiés (planification d'urgence, conseil en prévention, marchés publics, communications, environnement et encadrement parascolaire).

Des métiers ont changé également, notamment concernant la gestion des espaces publics et la non utilisation de produits chimiques ou encore les périodes autorisées pour la taille des haies.

Dans ce contexte, la qualité du dialogue entre les différents acteurs est une priorité. Notre commune est citée en exemple par le principal syndicat de notre province. En conformité avec la loi, nous avons rénové les statuts et gommé des irrégularités du passé (statut des congés et absence d'évolution de carrières).

Il est à noter que le nombre d'équivalents temps plein est inchangé depuis le début de la législature, soit 55.

NOUS SOUHAITONS

- Proposer des formations complémentaires aux membres du personnel pour leur permettre de rester à la pointe des compétences.

Lors de la précédente législature, nous avons eu beaucoup de retours sur la difficulté qu'éprouvent nombre d'entre vous à obtenir une information claire concernant le fonctionnement et les décisions de notre commune. Cela a causé des frustrations et parfois une distance entre vous et la Commune alors que nous souhaitons le contraire.

Les natures de ces informations sont variées, par exemple : compte rendu du conseil communal, décisions quant à vos demandes de projets (oui, non et pourquoi ?), tenants, aboutissants et intérêts des projets à l'étude et amenés par le collègue, etc.

Si les différents canaux ne sont pas difficiles à appréhender, il n'en reste pas moins que le traitement et le transfert de l'information dans les deux sens, étaient jusqu'à aujourd'hui un travail fastidieux et chronophage.

Ces canaux, physique (rencontres citoyennes), papier (le bulletin communal par exemple), réseaux sociaux, application, mail et téléphone nous permettent d'atteindre chaque citoyen de notre commune. Cependant, il est très compliqué d'uniformiser les échanges et les sujets à aborder sont nombreux.

Aujourd'hui, nous disposons de nouveaux outils qui peuvent palier la difficulté du traitement de l'information (nos échanges) et l'uniformité de celle-ci. Nous avons hâte du changement que nous allons pouvoir opérer.

NOUS SOUHAITONS

- Réinventer notre manière d'échanger afin d'amener l'information et les réponses de manière immédiate pour tous. Pour ce faire, nous souhaitons :
 - Développer une solution centralisée et intelligente.
 - Connecter cette solution aux différents canaux que nous souhaitons conserver pour le confort collectif.
 - Établir une architecture qui sera la fondation robuste d'une communication transparente, permanente et la plus instantanée possible.
- Sur base de ce système, créer des sondages ciblés, selon les thématiques pour obtenir l'avis pertinent de la population sur divers sujets.
- Organiser des événements et des rencontres permettant de nous rapprocher, pour une participation collective à notre beau projet communal.

Le bulletin communal est un outil de liaison et d'information indispensable pour tous les habitants de notre commune, notamment pour celles et ceux qui ne peuvent être informés par un ordinateur ou via un Smartphone.

Cependant, de nombreux services tendent à ne plus être disponibles que par le numérique.

Le CPAS a déjà développé des aides pour lutter contre cette fracture numérique et nous souhaitons ouvrir plus largement ce service d'aide.

NOUS ALLONS RÉALISER

- Une maison services située entre le CPAS et L'Hôtel de ville. Ouverte au public tous les jours, de 9 heures à midi, elle permettra de répondre à toute une série de questions d'ordre administratif, social et fiscal grâce à la présence d'un agent communal.
- Des permanences juridiques y seront notamment tenues à date régulière chaque mois.
- Selon un calendrier qui répond à la même méthode, des séances de formation aux outils informatiques seront dispensés gratuitement.

BONNE NOUVELLE

- Suite à nos réponses aux appels à projet, les opérateurs nous annoncent enfin une couverture complète du territoire communal à un haut débit. Les zones blanches devraient définitivement disparaître.

Nous souhaitons terminer l'énoncé de ce programme électoral par un chapitre fondamental : le devoir de mémoire.

L'Union européenne est l'institution qui assure la paix pour notre pays depuis bientôt 80 ans. Transformer les ennemis du passé en amis était et est l'objectif le plus remarquable de la construction européenne.

Le jumelage avec la ville de Saverdun, qui a payé un très lourd tribut pendant la Première Guerre mondiale (la localité a perdu de très nombreux jeunes hommes de l'époque), porte ce sens de la nécessité du maintien de la mémoire.

Les idées extrémistes et les replis identitaires n'ont pas leur place dans notre pays.

Le vivre-ensemble est notre priorité.

Par ces motifs, chaque fois que nous en avons l'occasion, nous avons martelé ce message d'unité qui est notre force.

Nous avons organisé :

- Les voyages de mémoire ;
- Les commémorations du 11 novembre, de la Libération de la commune le 11 janvier, de la fin de la guerre du 8 mai et de la journée de l'Union européenne le 9 mai (tout un symbole).

La commémoration de la première Libération de La Roche-en-Ardenne le 9 septembre est un événement qui nous tient particulièrement à cœur. Cette libération exprimait le sentiment de la fin de la guerre alors que quelques semaines plus tard, l'horreur allait s'abattre à nouveau sur La Roche.

Notre message : la lutte pour la paix ne doit jamais se reposer.

NOUS ALLONS RÉALISER

- Continuer à exprimer notre refus aux replis identitaires, aux idées anti-démocratiques et aux expressions extrémistes.
- Organiser des commémorations, des voyages de mémoire, des jumelages, ainsi que des conférences sur la thématique du respect des différences.

CONCLUSION

Notre programme est le fruit d'un travail collectif au sein de notre liste. Il s'est nourri de nos nombreux échanges avec vous, notamment depuis de nombreuses années. Il s'inscrit dans le prolongement des deux dernières législatures dont les résultats constituent de solides bases pour aborder l'avenir.

Suite à la lecture de ce document, peut-être avez-vous l'une ou l'autre question et/ou suggestion à nous adresser. Notre projet n'est pas figé c'est pourquoi nous restons à votre disposition : Messenger, formulaire, mail et téléphone (pages 18 et 19).

Comme nous l'avons toujours été, nous sommes là pour vous écouter et pour dialoguer.

À bientôt et au plaisir de vous revoir.

Toutes les candidates et tous les candidats de la liste  ensemble

N'OUBLIEZ PAS, VOUS POUVEZ...

...VOTER POUR PLUSIEURS CANDIDATS D'UNE MÊME LISTE !

 ensemble	
1	GILLOTEAUX Guy
2	BASTIN Laurence
3	GILLARD Dominique
4	LOUIS Céline
5	CHRISTOPHE Davy
6	FETTEN Laurine
7	ROUSSEAU Frédéric
8	CLAVIER Edwige
9	BOUILLON Gilles
10	MARCHAND Virginie
11	COLLARD Henri
12	HASTRAIS Hélène
13	STASSIN Louis
14	DOYENARD Sabrina
15	MOLHAN Sophie

CE 13 OCTOBRE, VOTEZ POUR DES CANDIDATS UNIS ET LEUR RÉELLE VOLONTÉ D'ŒUVRER AVEC ET POUR LES CITOYENS.



ensemble
POUR NOTRE COMMUNE

RESPECTONS LE PASSÉ - ASSURONS LE PRÉSENT - FAÇONNONS L'AVENIR



GUY GILLOTEAUX
LA ROCHE-EN-ARDENNE



LAURENCE BASTIN
VECMONT



DOMINIQUE GILLARD
LA ROCHE-EN-ARDENNE



CÉLINE LOUIS
WAREMPAGE



DAVY CHRISTOPHE
MABOGE



LAURINE FETTEN
LA ROCHE-EN-ARDENNE



FRÉDÉRIC ROUSSEAU
ORTHO



EDWIGE CLAVIER
SAMRÉE



GILLES BOUILLON
LA ROCHE-EN-ARDENNE



VIRGINIE MARCHAND
BÉRISMENIL



HENRI COLLARD
HALLEUX



HÉLÈNE HASTRAIS
RONCHAMPAY



LOUIS STASSIN
MOUSNY



SABRINA DOYENARD
LA ROCHE-EN-ARDENNE



SOPHIE MOLHAN
NISRAMONT